

Nos pensions les intéressent

On aimerait bien annoncer un frémissement, une promesse d'embellie pour les pensions et retraites. Las, ce n'est pas dans ce sens que souffle le vent néolibéral, qui attise les foyers des profits capitalistes dans une société transformée en vaste marchandise.

L'accord sur les retraites complémentaires AGIRC (cadres) et ARRCO (non cadres), tout d'abord, signé en octobre 2015 par la CFDT, la CGC, la CFTC et les organisations patronales Medef, CGPME et UPA, mérite qu'on s'y arrête pour les orientations qu'il acte et que vont subir les fonctionnaires polypensionnés et pour les signaux adressés à l'ensemble des régimes de retraites.

En avril 2016, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a livré une étude des effets de cet accord sur les retraites complémentaires. Si le **patronat a obtenu de limiter sa contribution** à 700 millions (sur 6 milliards à dégager) qui seront compensés par une baisse des cotisations patronales pour la branche accidents du travail-maladies professionnelles (un mauvais coup supplémentaire pour la Sécurité sociale, donc pour les salariés), le coût est infiniment plus lourd pour les actifs et les retraités.

Deux mesures vont amputer un peu plus le pouvoir d'achat des retraités sachant que la retraite complémentaire représente en moyenne 60% de la pension des cadres et 30% de celle des non cadres :

- **report de la revalorisation annuelle** au 1^{er} novembre, au lieu d'avril : 300 millions d'économies en 2017 avec montée en puissance les années suivantes. Or "les reports de calendrier de revalorisation entraînent

une perte durable de pouvoir d'achat" note le COR dans une autre étude sur le pouvoir d'achat des retraités.

- **sous-indexation des pensions** de 1% par rapport à l'inflation (avec clause plancher interdisant d'en réduire le montant) : 1,3 milliard d'économies dès 2017. Voilà un gel qui ne dit pas son nom... et qui n'est pas sans rappeler l'augmentation invisible de 0,1% que nous avons perçue en octobre 2015.

Plus pénalisants encore sont les mécanismes destinés à réduire le montant des retraites dès 2019 :

- **baisse pour tous du taux de remplacement** au moment de la liquidation de la retraite malgré une forte augmentation de la "cotisation" salariale (ce régime fonctionnant par points). La perte serait de l'ordre de 4,5% pour un cadre né en 1959.
- **décote particulièrement rude de 10% sur 3 ans** pour une retraite complémentaire prise à 62 ans avec le nombre d'annuités requis... qu'on ajoute à la baisse de la pension à la liquidation! La décote s'annule si la retraite est prise à 63 ans, la retraite du régime général et de la complémentaire devant être prises en même temps. Et le COR d'évaluer les effets de la surcote promise à 64 ans (+ 10%) ou à 65 (+20%)... comme contrepartie aux régressions !! La ficelle est grosse pour tenter de faire passer l'incitation au report de l'âge d'accès à la retraite !

D'autre part les institutions rattachées au Premier Ministre font preuve d'une activité de mauvais augure concernant les retraités-es.

Après les propositions du Conseil d'Analyse Économique de réduire les dépenses de retraite en verrouillant la revalorisation annuelle des pensions (cf circulaire précédente), c'est au tour de **France Stratégie** (ex-Commissariat général à la stratégie et à la prospective) de produire une note intitulée **"Jeunesse, vieillissement, quelles politiques ?"**

Le titre est déjà tout un programme, que ne dément pas le contenu partiel et partiel qui remet le couvert sur le conflit entre générations et ne voit dans notre société que des inégalités... entre les jeunes et "les âgés". Tout cela pour conclure sur **"un rééquilibrage des transferts publics des âgés vers les jeunes et les actifs"**.

Vous avez deviné les pistes suggérées : baisse des dépenses en faveur des personnes âgées (qui pourtant financent la majorité de ces dépenses), "plus grande mise à contribution des plus âgés" (Bercy ou E. Macron peuvent avoir des idées) "vieillissement actif qui vise à prolonger la contribution des seniors" (retarder le départ à la retraite au lieu de libérer des emplois pour les jeunes ? obliger les retraités-es à compléter leurs pensions déclinantes ?)

Qui veut réduire les dépenses pour les retraites les accuse de tous les maux. A nous de faire front en restant solidaires et mobilisés.

Martine Beaulu-Barlier

Article publié par le secteur
retraités du Snes Versailles
en 2015/2016